

## CONDITION, n.f.

### I. Tu pourras faire l'ascension du Mont Blanc à *condition* d'être bien entraîné.

- 1) X est une **CONDITION** réalisable, mais non encore réalisée, de Y qui peut se réaliser à *une ou plusieurs condition(s)* :  
— à *condition de* X inf. *Tu pourras faire l'ascension du Mont Blanc à condition d'être bien entraîné, d'avoir l'équipement convenable, et d'être en bonne santé.*  
— à *condition que* X, phrase au subj. *Tu pourras y monter à condition qu'il fasse beau.*  
— Y peut se réaliser **SI** toutes ces *conditions* sont remplies. **SINON**, si X n'a pas lieu, Y n'aura pas lieu non plus : *S'il ne fait pas beau, tu ne feras pas l'ascension.*  
— POURVU QUE sert à exprimer une *condition* minimale. *Pourvu qu'il ait le vivre et le couvert, Luc n'en demande pas plus* : s'il a au moins cela, il s'en contente.  
— Pour que Y ait lieu, il FAUT que X ait lieu : *Pour que tu fasses l'ascension, il faut que le temps le permette.*  
— Mais il se peut que X ait lieu et que Y n'ait pas lieu, sauf si la *condition* X est à la fois *nécessaire et suffisante*. - Ordinairement, la plupart des *conditions* sont nécessaires, mais pas suffisantes : *Il ne suffit pas d'être bien équipé pour faire cette ascension.*  
— Y est **CONDITIONNEL** : il ne se réalisera que *sous certaines conditions* : *Notre projet est conditionnel parce qu'une ascension en montagne est soumise à diverses conditions, notamment météorologiques.* - *Luc est un INCONDITIONNEL de la montagne* : il aime tellement la montagne qu'il y va en toutes saisons dans n'importe quelles *conditions*.  
— Si ces *conditions* sont temporairement réalisées, c'est l'occasion de faire Y.

2) Si Max demande à Luc de faire X, Luc *pose ses conditions*. Il fera X si les *conditions* qu'il a posées sont remplies par Max. *Le guide pose, notamment, comme condition que les touristes qu'il emmène en montagne doivent être assurés.* - *Battu, le vaincu a dû se rendre sans conditions* : sans poser de *conditions* à son vainqueur pour sa reddition, en subissant purement et simplement sa volonté.

3) En grammaire, le mode *conditionnel* est ainsi appelé parce qu'un de ses emplois est d'exprimer, en proposition principale, des processus soumis à certaines *conditions*, exprimées, elles, à l'imparfait de l'indicatif, dans une subordonnée introduite par **si** : *Si la météo le permettait, nous ferions l'ascension du Mont Blanc.*

NB : la conjonction *si* peut exprimer la *condition* même si le mode *conditionnel* n'est pas employé : *Si la météo le permet, nous ferons l'ascension du Mont Blanc.*

### II. L'alpiniste est en bonne *condition* pour faire l'ascension du Mont Blanc.

1) Max (par ex. publicitaire) *met* Luc *en condition* pour qu'il fasse X : Max réalise les *conditions* nécessaires, une certaine préparation psychologique, pour que Luc fasse l'acte X (par ex. achète une certaine marchandise).

2) La *condition physique* de Max (par ex. un athlète) lui permet d'accomplir certaines performances ou le lui interdit. *Nous sommes en bonne condition*, syn. *en bonne* FORME *physique*, syn. fam. *en forme* : nous pouvons faire du sport, nous remplissons les *conditions* nécessaires pour cela.

— Les *conditions atmosphériques* permettent ou ne permettent pas certaines activités.

— La *condition humaine* est telle que si vous êtes un homme, vous êtes un mammifère capable de parler, de rire, de raisonner, de pratiquer les arts, et, sachant que vous êtes mortel, d'avoir un comportement moral (ou immoral) et religieux (ou anti-religieux). Et si vous êtes un mammifère capable de parler, de rire, de raisonner, etc., vous êtes un homme.

— Les différentes *conditions sociales* orientent les activités, le mode de vie des individus, mais pas entièrement : *On peut être de condition modeste et devenir un grand homme.* - *Les sociologues étudient la condition des femmes, des étrangers.*